Fosses septiques et toutes eaux Fiche 6.2

La Fosse septique

La fosse septique est un élément du système d'assainissement permettant le prétraitement des eaux vannes (les eaux usées des WC).

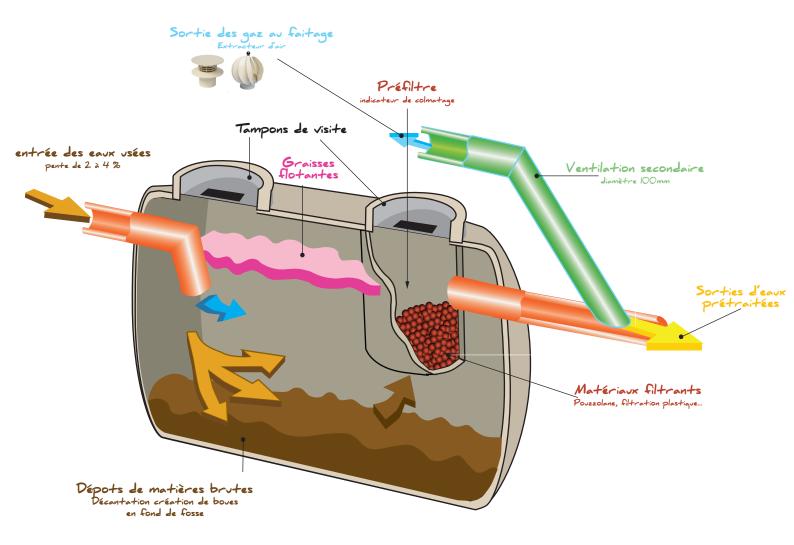
Aujourd'hui dans le cadre d'un système d'assainissement neuf, la fosse septique n'est plus utilisée. Elle a été remplacée par la fosse toutes eaux.

Elle peut encore être mise en place dans le cas d'une réhabilitation, lorsque l'ensemble des autres éléments existent déjà.

Le volume minimum d'une fosse septique est de 1500L jusqu'à 5 EH (Equivalents Habitants c'est-à-dire la capacité d'accueil de l'habitation).

La fosse septique répond aux mêmes règles que la fosse toutes eaux. (voir ci-dessous)

La Fosse Toutes Eaux



Fosses septiques et toutes eaux Fiche 6.2

La fosse toutes eaux est un élément du système d'assainissement permettant le prétraitement des eaux usées (eaux vannes et eaux ménagères). Autrefois, à la place d'une fosse toutes eaux, un système d'assainissement possédait une fosse septique accompagnée d'un bac à graisse.

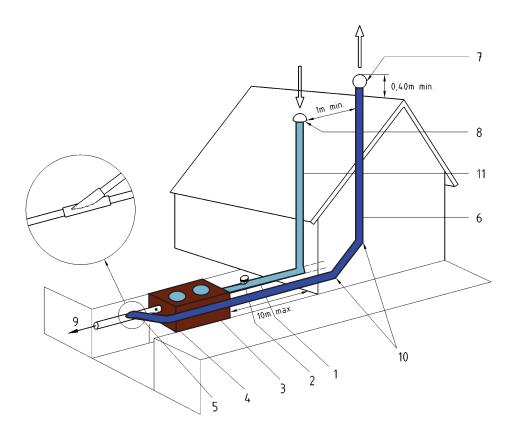
Elle peut être complétée par *un préfiltre* (intégré ou non à la fosse) qui permet une plus grande récupération des matières en suspention et ainsi un colmatage moindre des éléments constitutifs du système.

La fosse toutes eaux est d'un volume minimum de 3m³ et augmente son volume en fonction de la capacité d'accueil du bâtiment.

La fosse toutes eaux doit posséder deux ventilations :

- ° La ventilation primaire permet de faire entrer de l'air dans le système (afin que les bactéries puissent travailler en aérobie, ou en présence d'air)
- ° La ventilation secondaire permet d'évacuer les gaz qui sont produits durant la décantation des matières épaisses des eaux usées (méthane...). Lors de cette décantation, nous pouvons constater la création de boues en fond de fosse.

Les boues produites lors de la décantation des matières épaisses, devront être vidangées et évacuées dans un centre de traitement agréé. Pour cela, l'usager fera appel à un vidangeur agréé (liste disponible sur le site de la Préfecture du Tarn ou sur le site de la communauté de Communes: https://ccsvp.fr/ccsvp)



Ventilation de la fosse

- Canalisation d'amenée des eaux usées domestiques
- Té ou boîte de branchement ou d'inspection
- Fosse toutes eaux
- 4 Canalisation d'écoulement des eaux prétraitées
- Piquage de ventilation haute 5
- Tuyau d'extraction Ventilation secondaire (ou de fosse)
- Dispositif d'extraction (extracteur statique ou éolien)
- Dispositif d'entrée d'air (ventilation primaire) par chapeau de ventilation
- Évacuation des eaux usées
- Succession de deux coudes à 45°
- Colonne de ventilation primaire raccordée à l'évacuation des eaux usées domestiques